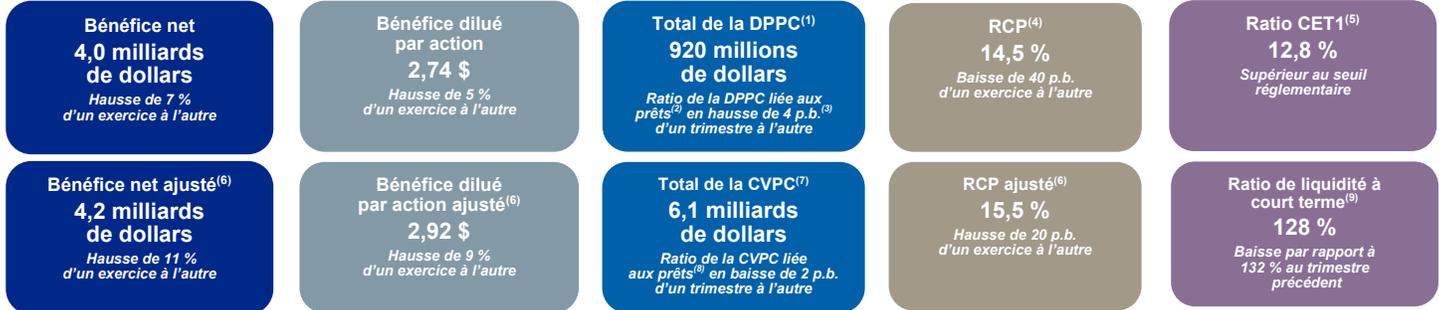




DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2024 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2024

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs> et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.



TORONTO, le 30 mai 2024 – La Banque Royale du Canada⁽¹⁰⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,0 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2024, soit une hausse de 270 millions, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,74 \$, en hausse de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice record du secteur Marchés des Capitaux ainsi que l'amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Assurances ont été partiellement contrebalancés par le recul des résultats du secteur Services de soutien généraux. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ de 4,2 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽⁶⁾ de 2,92 \$ affichent une hausse respective de 11 % et 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'inclusion des résultats de HSBC Canada⁽¹¹⁾ a réduit le résultat net de 51 millions de dollars, ce qui reflète une dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions (145 millions après impôt).

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 320 millions de dollars par rapport à il y a un an. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 41 p.b., marquant une hausse de 11 p.b. par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux⁽¹²⁾ s'est établi à 30 p.b., en hausse de 9 p.b. par rapport à il y a un an, les dotations ayant poursuivi leur remontée du fait de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du chômage.

Les résultats reflètent également l'incidence d'éléments spécifiques liés à l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les coûts de transaction et d'intégration (358 millions de dollars avant impôt et 282 millions après impôt) ont eu une incidence défavorable, alors que la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture (155 millions avant impôt et 112 millions après impôt) a favorisé les résultats.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,8 milliards de dollars, en hausse de 801 millions, ou 16 %, par rapport à il y a un an, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus de notre secteur Marchés des Capitaux, de la hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la solide croissance des volumes, et de l'accroissement des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation des marchés et des ventes nettes. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des charges découlant de l'accroissement des coûts de rémunération variable et de nos investissements continus dans nos secteurs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 10 %, reflétant l'amélioration des résultats des secteurs Gestion de patrimoine, Services de soutien généraux et Marchés des Capitaux, atténuée par les résultats inférieurs des secteurs Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le bénéfice net du trimestre précédent reflétait l'incidence défavorable de l'élément spécifié lié à la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture (286 millions de dollars avant impôt et 207 millions après impôt) ainsi que le coût de la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) (159 millions avant impôt et 115 millions après impôt). Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ a augmenté de 3 % par rapport à la période correspondante. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ a progressé de 13 %, grâce à la hausse des revenus et au contrôle des dépenses.

Nous avons maintenu une position de capital forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽⁵⁾ de 12,8 %, en baisse de 210 p.b. par rapport au trimestre précédent, reflétant en grande partie l'incidence de la clôture de la transaction visant HSBC Canada.

Aujourd'hui, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,42 \$ par action, soit une hausse de 0,04 \$, ou 3 %.

« Le présent trimestre a marqué une étape décisive dans la croissance à long terme de RBC, puisque nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada, accueillant des milliers de collègues et de clients de partout au pays. Cette acquisition historique, ainsi que les résultats solides que nous avons obtenus grâce à l'excellence de notre bilan, au contrôle des dépenses et à la croissance des volumes dans nos secteurs de premier ordre, démontrent que RBC a mis en place la bonne stratégie pour continuer à bâtir la banque de l'avenir et à se positionner en tant que concurrent mondial. Nous avons confiance en notre capacité de poursuivre sur cette lancée et de continuer à offrir une valeur durable à long terme à nos clients, à nos collectivités et à nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : points de base.

(4) Le rendement des capitaux propres (RCP) attribuable aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.

(6) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) CVPC : Correction de valeur pour pertes de crédit.

(8) Le ratio de la CVPC liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(9) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(10) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

(11) Les résultats de HSBC Canada reflètent les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, lesquels comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(12) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

	Données présentées :		Montants ajustés ⁽¹⁴⁾ :	
T2 2024 par rapport au T2 2023	• Bénéfice net de 3 950 millions de dollars	↑ 7 %	• Bénéfice net de 4 198 millions de dollars	↑ 11 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,74 \$	↑ 5 %	• Bénéfice dilué par action de 2,92 \$	↑ 9 %
	• RCP de 14,5 %	↓ 40 p.b.	• RCP de 15,5 %	↑ 20 p.b.
	• Ratio CET1 ⁽¹³⁾ de 12,8 %	↓ 90 p.b.		
T2 2024 par rapport au T1 2024	• Bénéfice net de 3 950 millions de dollars	↑ 10 %	• Bénéfice net de 4 198 millions de dollars	↑ 3 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,74 \$	↑ 10 %	• Bénéfice dilué par action de 2,92 \$	↑ 2 %
	• RCP de 14,5 %	↑ 140 p.b.	• RCP de 15,5 %	↑ 60 p.b.
	• Ratio CET1 ⁽¹³⁾ de 12,8 %	↓ 210 p.b.		
Cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023	• Bénéfice net de 7 532 millions de dollars	↑ 11 %	• Bénéfice net de 8 264 millions de dollars	↑ 3 %
	• Bénéfice dilué par action de 5,25 \$	↑ 9 %	• Bénéfice dilué par action de 5,77 \$	↑ 1 %
	• RCP de 13,8 %	↑ 10 p.b.	• RCP de 15,2 %	↓ 110 p.b.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est établi à 2 051 millions de dollars, en hausse de 136 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a réduit le bénéfice net de 61 millions de dollars, en raison principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada de 131 millions (après impôt). Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le résultat net a augmenté de 197 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement d'une hausse du revenu net d'intérêt reflétant un élargissement des écarts et une croissance moyenne des volumes de 9 % pour ce qui est des dépôts et de 6 % dans le cas des prêts dans le secteur Services bancaires canadiens, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 10 millions de dollars. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a réduit le bénéfice net de 61 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 51 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit reflétant des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques. Pour ce qui est du revenu net d'intérêt, l'élargissement des écarts du secteur Services bancaires canadiens a été largement annulé par le fait que le trimestre considéré comptait deux jours de moins.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net s'est dégagé à 769 millions de dollars, en hausse de 50 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 163 millions de dollars, ou 27 %, car le trimestre précédent comprenait un montant de 115 millions (159 millions avant impôt) lié au coût de la cotisation spéciale de la FDIC.. La croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, a également contribué à l'augmentation.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 177 millions de dollars, soit une augmentation de 7 millions, ou 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des placements d'assurance découlant de la sinistralité favorable liée aux placements. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a fléchi de 43 millions de dollars, ou 20 %, ce qui s'explique surtout par la baisse du résultat des placements d'assurance, le trimestre précédent ayant bénéficié du repositionnement de notre portefeuille en vue de la transition à IFRS 17. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la hausse du résultat des services d'assurance découlant de l'amélioration de la sinistralité, pour les produits d'invalidité et de rétrocession vie.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 262 millions de dollars s'est accru de 300 millions, ou 31 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement en raison principalement de l'intensification des activités de fusion et acquisition, de syndication de prêts ainsi que d'origination de titres de participation et de titres de créance dans la plupart des régions. L'augmentation des revenus du secteur Marchés mondiaux, attribuable essentiellement à l'intensification des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans toutes les régions et à la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe en Amérique du Nord, a également favorisé l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 108 millions de dollars, ou 9 %, en raison principalement de l'intensification des activités d'origination de titres de participation et de titres de créance ainsi que de fusion et acquisition dans toutes les régions. L'incidence des variations de la juste valeur de nos portefeuilles existants aux États-Unis et de l'intensification des activités de syndication de prêts dans la plupart des régions a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions et par une hausse de l'impôt.

Services de soutien généraux

La perte nette s'est chiffrée à 309 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, principalement en raison de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 282 millions, en partie contrebalancée par l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 112 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

La perte nette a été de 459 millions de dollars pour le trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 218 millions et de l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 207 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés.

La perte nette a été de 86 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, ainsi que de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 43 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié.

(13) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(14) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

Fonds propres – Au 30 avril 2024, notre ratio CET1⁽¹⁵⁾ s'est établi à 12,8 %, en baisse de 210 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change). Ces facteurs ont été en partie compensés par le montant net des capitaux autogénérés et les émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽¹⁶⁾ du trimestre clos le 30 avril 2024 s'est établie à 128 %, ce qui représente un excédent d'environ 83 milliards de dollars, comparativement à 132 % et à un excédent d'environ 94 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison de la transaction visant HSBC Canada et d'une modification de la composition des titres, décollant de transactions sur titres au bilan et de transactions de financement liées aux titres. La croissance des prêts a également contribué à la diminution de ce ratio. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des dépôts de détail. Le ratio de liquidité à court terme moyen du trimestre considéré reflète les sorties associées à la transaction visant HSBC Canada ayant eu lieu 30 jours avant la clôture.

Au 30 avril 2024, le ratio de liquidité à long terme⁽¹⁷⁾ s'établissait à 111 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 105 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 112 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des exigences de financement liées aux prêts.

Qualité du crédit

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 920 millions de dollars a augmenté de 320 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 41 p.b. a progressé de 11 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 9 p.b. pour se fixer à 30 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 244 millions de dollars a progressé de 71 millions, ou 41 %, ce qui s'explique surtout par la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs de 193 millions acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada, contrebalancée en partie par des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que par la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux et les contrepassations de dotations dans le secteur Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 672 millions de dollars a augmenté de 231 millions, ou 52 %, en raison surtout de l'accroissement des dotations dans nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 107 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, en partie compensé par la diminution des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 4 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 1 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a bondi de 111 millions de dollars, ou 83 %, ce qui découle en grande partie de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs de 193 millions acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada, contrebalancée en partie par des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 13 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée partiellement par la hausse des dotations des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine.

(15) Ce ratio correspond aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(16) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(17) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 janvier 2024. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt ⁽¹⁸⁾

Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 950 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2024; 3 582 millions pour le premier trimestre de 2024; 3 680 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 7 532 millions pour le cumul annuel 2024; 6 813 millions pour le cumul annuel 2023) avant impôt (976 millions pour le deuxième trimestre de 2024; 766 millions pour le premier trimestre de 2024; 765 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 1 742 millions pour le cumul annuel 2024; 2 868 millions pour le cumul annuel 2023) et dotation à la provision pour pertes de crédit (920 millions pour le deuxième trimestre de 2024; 813 millions pour le premier trimestre de 2024; 600 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 1 733 millions pour le cumul annuel 2024; 1 132 millions pour le cumul annuel 2023). Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2024 et du trimestre clos le 31 janvier 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

Nos résultats du semestre clos le 30 avril 2023 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Le Dividende pour la relance du Canada (DRC) et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, qui ont été annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023.

(18) Les montants des périodes précédentes ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023 (1)	30 avril 2024	30 avril 2023 (1)
Total des revenus	14 154 \$	13 485 \$	12 445 \$	27 639 \$	25 802 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	920	813	600	1 733	1 132
Frais autres que d'intérêt	8 308	8 324	7 400	16 632	14 989
Bénéfice avant impôt	4 926	4 348	4 445	9 274	9 681
Impôt sur le résultat	976	766	765	1 742	2 868
Bénéfice net	3 950 \$	3 582 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 881 \$	3 522 \$	3 612 \$	7 403 \$	6 699 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 406 324	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,75 \$	2,50 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 414 166	1 407 641	1 390 149	1 410 842	1 387 295
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,74 \$	2,50 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	14,5 %	13,1 %	14,9 %	13,8 %	13,7 %
Taux d'imposition effectif	19,8 %	17,6 %	17,2 %	18,8 %	29,6 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	309 \$	631 \$	138 \$	940 \$	235 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3), (4)	358	265	56	623	67
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	(155)	286	-	131	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	106	80	82	186	168
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	61 \$	147 \$	29 \$	208 \$	(1 003) \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3)	76	47	13	123	16
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	(43)	79	-	36	-
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (7)	-	-	-	-	(1 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	28	21	16	49	31
Résultats ajustés (8)					
Bénéfice avant impôt - ajusté	5 235 \$	4 979 \$	4 583 \$	10 214 \$	9 916 \$
Impôt sur le résultat - ajusté	1 037	913	794	1 950	1 865
Bénéfice net – ajusté (8)	4 198 \$	4 066 \$	3 789 \$	8 264 \$	8 051 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté (8)	4 129 \$	4 006 \$	3 721 \$	8 135 \$	7 937 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 406 324	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté (8)	2,92 \$	2,85 \$	2,68 \$	5,77 \$	5,73 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 414 166	1 407 641	1 390 149	1 410 842	1 387 295
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté (8)	2,92 \$	2,85 \$	2,68 \$	5,77 \$	5,72 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté (8)	15,5 %	14,9 %	15,3 %	15,2 %	16,3 %
Taux d'imposition effectif ajusté (8)	19,8 %	18,3 %	17,3 %	19,1 %	18,8 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
- (3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Depuis le premier trimestre de 2024, nous incluons la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada à titre d'élément spécifié dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.
- (5) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.
- (6) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.
- (7) Au 30 avril 2024, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1 milliard de dollars, et nous estimons actuellement qu'un montant additionnel de 0,5 milliard sera engagé, pour un total d'environ 1,5 milliard.
- (8) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 29 mai 2024 pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de cette mesure. L'explication est intégrée par renvoi aux présentes.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent verbalement formuler des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi qu'à l'incidence attendue de la transaction visant HSBC Canada, y compris les coûts de transaction et d'intégration, et comprennent les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence et aux modèles, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (le rapport annuel 2023) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2023 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2023, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'estimation des coûts de transaction et d'intégration a exigé que nous posions des hypothèses concernant l'échéancier et la complexité des avancées technologiques ainsi que les estimations des coûts nécessaires à la création de synergies postérieures à la clôture. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 30 mai 2024 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 4255087#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 30 mai 2024 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 27 août 2024, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 7294886#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Fiona McLean, directrice, Communications financières, fiona.mclean@rbc.com, 437-778-3506

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 98 000+ employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 18 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site www.rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.

